

Bordereau attestant l'exactitude des informations - POITIERS - 8602 - Actes des sociétés (A) -
Dépôt le 20/12/2024 - 5884 - 2009 B 00728 - 518 493 333 - A2 PATRIMOINE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION
DE LA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A2 PATRIMOINE EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

**Société au capital de 250 000 euros
Siege social 21 bis rue du Centre
86440 MIGNE AUXANCES
Immatriculée au RCS de Poitiers sous le N° 518 493 333
Gérant Monsieur Jacques Richard Schneekonig**

**SARL Cabinet GORRY et Associés
Audit & Conseil
RCS POITIERS 492 438 155 Capital 70 000 euros
Le grand taillis
2 Route de Jappeloup
86000 POITIERS**

**Société de commissariat aux comptes inscrite près la cour d'appel de Poitiers
Tél 05 49 88 58 90**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION
DE LA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A2 PATRIMOINE EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

A l'associé unique,

En qualité, d'une part de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par une décision de l'associé unique en date du 10 décembre 2024,

Nous avons établi le présent rapport :

- sur la situation de la société,
- sur l'appréciation sur la valeur des biens composants l'actif social de la société et les éventuels avantages particuliers ainsi que sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Notre mission prend fin avec le dépôt du présent rapport, il ne nous appartient pas de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à la date de signature.

La transformation prendra effet à la date de décision de l'associé unique de l'opération de transformation.

MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA SITUATION DE LA SOCIETE A2 PATRIMOINE
en application de l'article L223-43 du Code de Commerce

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation.

Les comptes annuels, arrêtés au 31 décembre 2023, et les comptes de situation au 30 novembre 2024 qui n'ont fait l'objet ni d'un audit, ni d'un examen limité, font apparaître les montants suivants :

Dans les comptes de résultat :

	30/11/2024	31/12/2023	var	%
Données exprimées en K €ur	11 mois	12 mois	11 2024 vs 12 2023	
Chiffre d'affaires HT	170,3	115, 0	55,3	48%
Achats & soustractions	145, 6	87, 4	58,2	67%
Marge				
Services extérieurs	7, 6	10, 5	-2,9	-27%
Charges fiscales		0,1	-0,1	-100%
Salaires bruts & ch sociales	0,5	2,5	-2,0	-79%
Autres pdts exploitation	0,6	16,4	-15,8	-97%
Dot aux amortissements	1, 2	1,5	-0,3	-18%
Autres ch exploitation				
Résultat d'exploitation	15, 9	29,4	-13,5	-46%
Résultat FINANCIER	-2,4	-1,3	-1,0	81%
Résultat net comptable	13, 1	28,1	-15,	-53%

En synthèse nous constatons que :

L'arrêté de la situation comptable au 30 novembre 2024, comparé à celui de l'exercice clôturé au 31 décembre 2023, présente une diminution de la rentabilité de la société.

Le résultat d'exploitation s'élevait au 31 décembre 2023 à 29.4 K€ ; il s'établit au 30 novembre 2024 à 15.9 K€ soit une baisse de 46 %.

Le résultat net comptable au 31 décembre 2023 établi à +28.1 K€, s'élève à 13.1 K€ au 30 11 2024 soit une baisse de 53%.

Dans les comptes du bilan :

Bilan Actif	30/11/2024	31/12/2023	var	%
<i>Données exprimées en K €ur</i>			<i>11 2024 vs 12 2023</i>	
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	3,5	4,8	-1,3	-27%
Immobilisations financières	60,23	60,23	0	0%
Stocks de marchandises	0	129	-129	-100%
Placements et disponibilités	402	200	202	101%
Charges constatées.d'avance	0	5,7	-5,7	-100%
TOTAL ACTIF	466	400	66	

Bilan Passif	30/11/2024	31/12/2023	var	%
<i>Données exprimées en K €ur</i>			<i>11 2024 vs 12 2023</i>	
Capitaux propres	354	341	13	4%
Comptes courants ass	109,1	54	55	102%
Fournisseurs	3,4	3,3	0	3%
Dettes sociales et fiscales		0,5	-1	-100%
TOTAL PASSIF	466	399	68	

Au 31 décembre 2023, nous constatons :

A l'actif pour un total de 399 K€

Des actifs immobilisés pour 63.7 K€, dont 60 K€ de titres et créances rattachées à des participations ,

Un montant de stock évalué à 129 K€,

Et des disponibilités pour un montant de 200 K€,

Des charges constatées d'avance pour un montant de 5.7 K€

Au passif pour un total de 399 K€

Un niveau de capitaux propres inscrit pour 341 K€,

Une dette inscrite au compte courant de l'associé unique pour 54 K€,

Des dettes fournisseurs et fiscales pour 3.8 K€

Au 30 novembre 2024, nous constatons :

La réalisation de la cession des stocks.

La progression du niveau de la trésorerie passant de 200 K€ à la clôture 31 12 2023, à 402 K€ au 30 11 2024.

Une augmentation de la dette due à l'associée unique, passant de 54 K€ à 109 K€.

MISSION DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
en application de l'article L224-3 du Code de Commerce

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Cette doctrine requiert la mise en œuvre de diligences qui ont consisté :

à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;

à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture des comptes au 31 décembre 2023, le montant des capitaux propres déterminé est au moins égal au montant du capital social,

à analyser les éventuels avantages particuliers,

- -

Concernant les éléments constitutifs du patrimoine de la société,

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

- -

Concernant le montant des capitaux propres,

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

- -

Concernant les avantages particuliers,

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les avantages particuliers, aucun n'ayant été stipulé.

Le 20 décembre 2024

Le commissaire à la transformation
SARL CABINET GORRY et associés

François GORRY